

Outi DUVALLON

LA NOTION DE « MOULE » DANS LA DESCRIPTION DES CONSTRUCTIONS VERBALES FINNOISES¹

Cet article présente trois notions utiles dans la description des constructions verbales finnoises : la valence verbale, le moule phrastique et le moule de complémentation. Par moule, terme proposé par la « Grande grammaire du finnois » de Hakulinen et al. (2004), on entend un schéma constructionnel qui véhicule un sens indépendamment du lexique qui le réalise. En effet, il existe des unités construites autour d'un verbe qui ne peuvent être décrites de manière satisfaisante dans une approche valencielle qui conçoit le verbe comme un élément doté d'un pouvoir constructeur indissociable de son contenu lexical, sélectionnant des compléments et imposant à ses dépendants des traits syntaxiques et sémantiques. Les moules phrastiques, tel le moule possessif, permettent de décrire des phrases dans l'analyse desquelles les catégories syntaxiques traditionnelles sont peu utiles ; quant aux moules de complémentation, tel le moule résultatif, il s'agit d'environnements syntaxiques dans lesquels on peut utiliser divers types de verbes en modifiant leurs propriétés valencielles inhérentes.

INTRODUCTION

Notre objectif sera d'attirer l'attention sur quelques particularités des constructions verbales finnoises et de présenter des outils permettant de saisir ces particularités dans la description grammaticale. Ce texte s'appuie essentiellement sur la « Grande grammaire du finnois » (*Iso suomen kielioppi*) de Hakulinen et al., parue en 2004, qui introduit dans la linguistique finnoise la notion de « moule » (*muotti*). Il

¹ Nous avons présenté une version légèrement différente de ce texte à la Journée d'études en linguistique finno-ougrienne au CIEH le 25 avril 2007.

s'agit d'une notion se fondant sur l'idée de l'analogie et s'appliquant à plusieurs niveaux de l'analyse grammaticale. Nous tâcherons d'en montrer l'utilité dans le domaine de la syntaxe verbale.

Nous commencerons l'exposé par la théorie de la valence et passerons ensuite à l'examen de deux cas différents dans lesquels une approche valencielle n'est pas toute seule satisfaisante pour définir les propriétés des unités construites autour d'un verbe.

1. LA VALENCE VERBALE

La théorie de la valence fournit un bon point de départ à la description du verbe. L'idée centrale de cette théorie est qu'un verbe est doté de la capacité de construire d'autres éléments. Un verbe tel que *asua* « habiter » en (1a) se construit avec un sujet au nominatif et un complément de lieu :

- (1a) *Pekka asuu Helsingi-ssä ~ Rovanieme-llä*
 Pekka-NOM habite Helsinki-INE Rovaniemi-ADE
 ~ *vanhempinsa luona*.
 chez-ESS ses parents
 « Pekka habite à Helsinki ~ à Rovaniemi ~ chez ses parents. »

Le complément de lieu de *asua* indique sémantiquement une « position ». La forme de ce complément peut varier (cas interne, cas externe, cas général), mais il s'agit toujours d'un cas local statique (inessif, adessif, essif ; pour le système des cas locaux, voir le tableau en fin d'article).

La théorie de la valence conçoit les verbes comme des éléments de lexique : la valence d'un verbe est indissociable de son contenu lexical. Les éléments que le verbe régit peuvent, en revanche, être présentés sans lexique nominal. Un procédé commode est le recours aux pronoms, ou plus généralement aux pro-formes, qui sont dépourvues de contenu lexical, mais qui véhiculent des traits syntaxiques et sémantiques (Blanche-Benveniste et al., 1987 ; Eynde et Mertens 2003 ; pour le finnois, voir Tarvainen 1977 ; Duvallon 2006).

Pour présenter la construction du verbe *asua*, on peut se servir d'un pronom sujet au nominatif, comme *hän* en (1b), et du pro-adverbe

siellä, qui est syntaxiquement équivalent à tous les cas locaux indiquant le trait de « position » :

- (1b) *Hän asuu siellä.*
 il-NOM habite « position »
 « Il habite là-bas. »

Le verbe *asua* se distingue d'un verbe de mouvement tel que *mennä* « aller » qui sélectionne un complément de lieu indiquant le trait directionnel de « mouvement vers ». Ce trait peut être exprimé par différentes formes (illatif, allatif, translatif) qui sont syntaxiquement équivalentes au pro-adverbe *sinne* :

- (2a) *Pekka menee Helsinkiin ~ Rovaniemi-lle*
 Pekka-NOM va Helsinki-ILL Rovaniemi-ALL
 ~ *vanhempiansa luo-kse.*
 chez-TRA ses parents
 « Pekka va à Helsinki ~ à Rovaniemi ~ chez ses parents. »

- (2b) *Hän menee sinne.*
 il-NOM va « mouvement vers »
 « Il va là-bas. »

Le trait que le verbe impose à sa valence complément peut être aussi plus abstrait. Par exemple le verbe *ihastua* « tomber amoureux de » (3a) se construit avec un complément au cas illatif qui ne véhicule pas de sens locatif concret (cf. *mennä* en (2a)), mais qui traduit seulement le caractère dynamique du verbe : il s'agit d'un procès dynamique, et non d'un état :

- (3a) *Vieraat ihastuivat Helsinkiin ~ Rovaniemeen*
 invité-NOM-PL sont tombés amoureux de Helsinki-ILL Rovaniemi-ILL
 ~ *saunaan.*
 sauna-ILL
 « Les invités sont tombés amoureux de Helsinki ~ de Rovaniemi ~ du sauna. »

Il convient de présenter la construction du verbe *ihastua* à l'aide d'un pronom au cas illatif, comme *siihen* en (3b) :

- (3b) *He ihastuivat siihen.*
 ils-NOM sont tombés amoureux de ça-ILL
 « Ils sont tombés amoureux de ça. »

En résumé, l'approche valencielle considère les verbes comme des éléments recteurs qui sélectionnent des compléments et qui imposent à leurs dépendants certains traits syntaxiques et sémantiques (pour les traits aspectuels, voir 3.1.).

2. MOULE PHRASTIQUE

2.1. Le verbe *olla*

La théorie de la valence s'applique bien à la description des verbes qui ont un contenu lexical spécifique. Cependant, certains lexèmes verbaux sont sémantiquement plus ou moins « pâles ». C'est le cas notamment du verbe *olla* « être », qui sert à relier des constituants nominaux de la phrase, alors que l'interprétation du type de rapport entre les éléments s'appuie sur le lexique et sur les indices que portent les éléments nominaux.

Les exemples en (4) comportent un sujet au nominatif et un autre constituant qui apporte des informations sur l'identité du sujet (4a), sur la catégorie dont le sujet fait partie (4b), sur le lieu où le sujet se trouve (4c) et sur l'état du sujet (4d) :

(4a) *Hänen nimensä on Pekka.*
 son prénom-NOM-POS est Pekka-NOM
 « Son prénom est Pekka. »

(4b) *Minä olen opiskelija.*
 je-NOM suis étudiant-NOM
 « Je suis étudiant. »

(4c) *Miehet ovat parvekkeella.*
 homme-NOM-PL sont balcon-ADE
 « Les hommes sont sur le balcon. »

(4d) *Järvi on jäässä.*
 lac-NOM est glace-INE
 « Le lac est gelé. »

2.2. La phrase possessive

Le finnois utilise aussi le verbe *olla* pour rendre le sens de « possession ». Dans ce cas, *olla* est accompagné d'un élément au cas

adessif qui désigne le « possesseur » et d'un autre élément au nominatif (ou au partitif) qui désigne le « possédé » :

(5a) *Pekalla on koira.*
 Pekka-ADE est chien-NOM
 « Pekka a un chien. »

(5b) *Pekalla on avaimet taskussaan.*
 Pekka-ADE est clé-NOM-PL poche-INE-POS
 « Pekka a les clés dans sa poche. »

Les phrases en (5) se distinguent de celles en (4) par plusieurs critères. Premièrement, l'agencement des constituants n'est pas le même. En (4c), le verbe est précédé du constituant au nominatif et suivi de l'élément au cas local, alors qu'en (5a), l'ordre est inverse. Deuxièmement, en (4c) le constituant au nominatif pluriel déclenche l'accord verbal, mais en (5b) non.

En effet, il est difficile d'identifier les fonctions syntaxiques traditionnelles telles que la forme sujet dans les phrases en (5). Les propriétés subjectales semblent plutôt réparties sur deux constituants : l'élément au cas adessif occupe la position habituelle du sujet devant le verbe, et il se rapproche du sujet par le fait de renvoyer typiquement à un référent humain, tandis que l'élément situé après le verbe est au nominatif, cas habituellement réservé à la forme sujet.

Depuis longtemps, les grammaires du finnois ont renoncé à analyser en termes traditionnels les phrases telles que celles données en (5) : les grammaires parlent d'un type de phrase spécifique nommé « phrase possessive » (*omistuslause*). Dans la phrase possessive, le procès n'est pas déterminé par le lexème verbal, mais tout un faisceau de facteurs, notamment le cas adessif, l'ordre des constituants et l'absence d'accord verbal, contribuent à créer le sens de « possession ».

2.3. Le moule possessif

La « Grande grammaire du finnois » de Hakulinen et al. (2004) propose de voir dans la phrase possessive un *moule phrastique*. La notion de « moule » (*muotti*) a été inspirée par la notion de « construction » telle qu'elle a été définie dans le cadre de la *grammaire cons-*

tructionnelle : sont considérées comme des « constructions » les formes qui portent un sens qui n'est pas prédictible à partir de leurs composants ou d'autres constructions connues (Goldberg 1995, p. 4). En ce qui concerne les moules phrastiques, l'idée est qu'un moule est doté d'un sens indépendamment du lexique utilisé.

Le « moule possessif » peut en effet être schématisé sans lexème verbal particulier :

(6) ADE + verbe-3-SG + NOM/PAR ← MOULE POSSESSIF

Les phrases en (7) ont été formées selon le moule possessif, mais avec un verbe autre que *olla*. Leur interprétation est dominée par le moule qui détermine le type de procès en question. Le rôle du lexème verbal est d'apporter un sens descriptif : cette description porte sur la manière d'être du complément situé après le verbe. En (7a), le lexème verbal *riittää* « suffire » apporte dans la phrase l'idée d'« avoir beaucoup » ; en (7b), le verbe descriptif *punoittaa* « être rouge » indique l'état des joues de l'enfant ; et en (7c), le lexème verbal *kasvaa* « pousser » décrit la manière d'être inhérente à une barbe :

	ADE	VERBE	NOM/PAR
(7a)	<i>Lapsilla</i>	<i>riittää</i>	<i>mielikuvitusta.</i>
	enfant-PL-ADE	suffit	imagination-PAR
	« Les enfants ont beaucoup d'imagination. »		

(7b)	<i>Lapsella</i>	<i>punoittaa</i>	<i>posket.</i>
	enfant-ADE	est rouge	joue-NOM-PL
	« L'enfant a les joues rouges. »		

	ADE	VERBE	NOM
(7c)	<i>Miksi miehillä</i>	<i>kasvaa</i>	<i>parta?</i>
	pourquoi homme-PL-ADE	pousse	barbe-NOM
	« Pourquoi les hommes ont-ils une barbe qui pousse ? »		

L'emploi dans le moule possessif d'un verbe autre que *olla* semble motivé en particulier en présence d'un complément de lieu, comme en (7d), où le lexème verbal *riippua* « être suspendu » décrit la position suspendue du bijou qui est porté au cou, et en (7e), où le verbe *odottaa* « attendre » indique l'état en attente du livre qui est placé dans la bibliothèque :

(7d) ADE VERBE LIEU NOM
Hänellä riippui kaulassa hopeinen koru.
 elle-ADE était suspendu cou-INE bijou en argent-NOM
 « Elle portait à son cou un bijou en argent. »

(7e) ADE VERBE LIEU NOM
Minulla odottaa hyllyssä Da Vinci -koodin kuvitettu laitos.
 moi-ADE attend bibliothèque-INE édition illustrée-NOM du Da Vinci Code
 « J'ai en attente dans ma bibliothèque une édition illustrée du Da Vinci Code. »

Un moule peut donc véhiculer un sens indépendamment du lexique utilisé. Le lexème verbal doit être sémantiquement compatible avec le sens abstrait exprimé par le moule, mais en aucun cas, la liste de verbes possibles dans un moule n'est fermée : un moule permet de construire des phrases de manière innovante, et même peu conventionnelle.

Le « moule possessif » n'est pas un cas isolé dans la syntaxe finnoise. Il existe aussi d'autres types de phrases spécifiques, notamment la « phrase existentielle » (*eksistentiaalilause*), qui peuvent être considérés comme des moules phrastiques (pour plus de détails, voir Hakulinen et al. 2004, pp. 848-862).

3. MOULE DE COMPLÉMENTATION

Les moules phrastiques servent à décrire des constructions verbales qui échappent à l'analyse grammaticale traditionnelle, notamment aux notions telles le sujet grammatical. Un deuxième type de moule syntaxique concerne uniquement la complémentation verbale. Dans ce cas, l'identification d'une forme sujet ne pose pas problème.

3.1. Verbes transitifs de changement

Considérons d'abord des verbes transitifs qui expriment un changement d'état que subit le complément d'objet, tels *kunnostaa* « rénover ». Beaucoup de verbes transitifs de changement acceptent deux lectures aspectuelles. D'un côté, un changement peut être décrit comme catégorique. Dans ce cas, on envisage un procès qui conduit à un point final après lequel il ne peut plus continuer : l'aspect de la

phrase est *borné*. D'un autre côté, le changement peut être conçu comme graduel ou progressif, auquel cas le procès est envisagé comme pouvant être poursuivi ou reconduit, et l'aspect de la phrase est *non borné*.

Cette différence aspectuelle est indiquée en finnois par la forme du complément d'objet : l'objet au cas partitif exprime l'aspect non borné (8a), et l'objet total (au cas « accusatif »²) exprime l'aspect borné (8b) :

- (8a) *Kaupunki on kunnostanut rakennusta.* ← ASPECT NON BORNÉ
ville-NOM a rénové bâtiment-PAR
« La ville a effectué des travaux de rénovation dans le bâtiment. »
- (8b) *Kaupunki on kunnostanut rakennuksen.* ← ASPECT BORNÉ
ville-NOM a rénové bâtiment-ACC
« La ville a rénové (entièrement) le bâtiment. »

En plus du complément d'objet, un verbe transitif de changement peut régir un complément décrivant l'état qui résulte du changement :

- | | SUJET | VERBE | OBJET | RÉSULTAT |
|------|--|------------------|--------------------------|-----------------------------|
| (9a) | <i>Kaupunki</i> | <i>kunnostaa</i> | <i>kasinorakennuksen</i> | <i>ruokaravintolaksi.</i> |
| | ville-NOM | va rénover | bâtiment du casino-ACC | restaurant culinaire-TRA |
| | « La ville va rénover le bâtiment du casino pour en faire un restaurant culinaire. » | | | |
| | SUJET | VERBE | OBJET | RÉSULTAT |
| (9b) | <i>Aurinkopaneeli</i> | <i>muuttaa</i> | <i>energian</i> | <i>suoraan sähköksi.</i> |
| | panneau solaire-NOM | transforme | énergie-ACC | directement électricité-TRA |
| | « Le panneau solaire transforme l'énergie directement en électricité. » | | | |

² L'accusatif est un terme controversé dans la linguistique finnoise : une forme accusative morphologique (-t) n'existe que pour les pronoms personnels (*minut* « me ») et pour le pronom interrogatif désignant un référent humain (*kenet* « qui ») ; les autres éléments se mettent soit au génitif soit au nominatif selon les critères formels, cette variation n'ayant pas de fonction sémantique. Pour des raisons de simplicité, nous utilisons ici le terme *accusatif* pour désigner la forme de l'objet total qui s'oppose sémantiquement au cas partitif.

	SUJET	VERBE	OBJET	RÉSULTAT
(9c)	<i>He</i>	<i>maalasivat</i>	<i>keittiön seinät</i>	<i>keltaisiksi.</i>
	ils-NOM	ont peint	mur-ACC-PL de la cuisine	jaune-PL-TRA
	« Ils ont peint les murs de la cuisine en jaune. »			

Le « complément de résultat » se met à un cas local dynamique indiquant le trait de type « mouvement vers ». Il s'agit souvent du translatif, comme en (9).

Dans les exemples en (9), le complément d'objet est total, c'est-à-dire que les procès sont envisagés comme conduisant à un résultat, dont la nature est indiquée par le complément au translatif. Notons que l'objet au partitif serait aussi possible, si on voulait mettre l'accent sur l'idée d'un procès en cours de déroulement en (9a) et en (9c), ou exprimer une quantification non exhaustive de l'objet (« pas forcément la quantité maximale d'énergie ») en (9b).

3.2. Le moule résultatif

Un complément de résultat peut faire partie de la valence d'un verbe. D'un autre côté, il est possible d'abstraire le schéma de complémentation d'un verbe de changement pour l'utiliser avec un lexème verbal qui n'est pas, par son sens premier, un verbe de changement et qui n'a pas, dans sa valence, de complément de résultat.

3.2.1. Verbe transitif avec un objet atypique

Un exemple de tels verbes est *syödä* « manger » (10) qui a dans sa valence un complément d'objet désignant typiquement un aliment, mais pouvant aussi rester implicite dans la phrase :

(10)	<i>Lapsi</i>	<i>syö</i>	<i>(leipää).</i>
	enfant-NOM	mange	pain-PAR
	« L'enfant mange (du pain). »		

Le verbe *syödä* sert à décrire un procès en mettant l'accent sur l'activité dans laquelle le sujet s'engage, et non sur le changement que subit le complément d'objet (cf. Pajunen 2001, p. 164). Un complément de résultat n'appartient pas à la valence inhérente de ce verbe.

Cependant, on peut rencontrer des phrases où le verbe *syödä* est accompagné d'un complément de résultat, comme en (11) :

	SUJET	VERBE	OBJET TOTAL	RÉSULTAT
(11a)	<i>Lapsi</i>	<i>söi</i>	<i>lautasensa</i>	<i>tyhjäksi.</i>
	enfant-NOM	a mangé	assiette-ACC-POS	vide-TRA
	« L'enfant a fini son assiette. »			
(11b)	<i>Pekka</i>	<i>söi</i>	<i>vatsansa</i>	<i>täyteen.</i>
	Pekka-NOM	a mangé	ventre-ACC-POS	plein-ILL
	« Pekka s'est rempli le ventre. »			

En (11), il faut noter non seulement que *syödä* est accompagné d'un complément de résultat, mais aussi que les compléments d'objet (*lautanen* « assiette » ; *vatsa* « ventre ») sont peu probables comme éléments sélectionnés par *syödä*. En effet, les phrases en (11) ont été formées selon le moule de complémentation des verbes transitifs de changement, qui peut être nommé « moule résultatif » (*resultatiivimuotti*).

Dans l'interprétation, c'est le moule, et non le lexème verbal qui domine (cf. le moule possessif) : il s'agit d'exprimer un changement d'état que subit le complément d'objet, par exemple *lautanen* « assiette » en (11a). Le complément de résultat *tyhjäksi* « vide » indique l'état de l'assiette après le changement. Le rôle du lexème verbal *syödä* est de décrire la façon dont le passage de l'objet dans le nouvel état est effectué (« c'est en mangeant que l'enfant a vidé son assiette »). De même, la phrase en (11b) exprime un changement provoqué par l'action de « manger » dans lequel l'objet, *vatsa* « ventre », passe dans un nouvel état, désigné par l'élément au cas illatif, *täyteen* « plein ».

Le moule résultatif permet alors d'utiliser un verbe avec un complément d'objet qui n'est pas sélectionné par le verbe lui-même. Le moule résultatif permet aussi de modifier les propriétés aspectuelles d'un verbe.

En finnois, il existe quantité de verbes transitifs qui expriment habituellement un procès atélique, dépourvu de limite intrinsèque, ce qui se traduit par le cas partitif du complément d'objet. Un exemple de verbes se construisant avec le partitif est *rakastaa* « aimer » (12a) :

	SUJET	VERBE	OBJET AU PARTITIF
(12a)	<i>Mies</i>	<i>rakastaa</i>	<i>sinua.</i>
	homme-NOM	aime	toi-PAR
	« Cet homme t'aime. »		

Lorsque le verbe *rakastaa* est utilisé dans le moule résultatif, un complément d'objet total devient possible. En (12b), le complément de résultat *terveeksi* « saine » exprime l'état auquel conduit le changement provoqué par l'amour :

	SUJET	VERBE	OBJET TOTAL	RÉSULTAT
(12b)	<i>Mieheni</i>	<i>rakasti</i>	<i>minut</i>	<i>terveeksi.</i>
	homme-NOM-POS	a aimé	moi-ACC	saine-TRA
	« L'amour de mon homme m'a aidée à retrouver la santé. »			

3.2.2. Verbes intransitifs

L'emploi du moule résultatif ne se limite pas aux verbes transitifs. On peut utiliser dans ce moule également des verbes intransitifs qui n'ont pas de complément d'objet dans leur valence.

Les exemples en (13), qui comportent des verbes intransitifs, invitent à examiner une lecture du moule résultatif légèrement différente de celle proposée jusqu'ici : le changement d'état indiqué par la phrase peut illustrer l'intensité de l'activité que décrit le verbe.

En (13a), le changement auquel conduit l'activité de « rire » a pour objet le ventre, qui devient douloureux. Il se peut que cette phrase serve à expliquer comment les maux de ventre ont été provoqués (« on s'est donné mal au ventre en riant »). Une autre lecture, plus saillante, est que la phrase exprime le fait d'« avoir ri de manière tellement intensive que cela a donné mal au ventre ». Le même type d'interprétation s'applique aux exemples (13b) et (13c) avec *itkeä* « pleurer » et *kävellä* « marcher » :

	SUJET	VERBE	ACCUSATIF	RÉSULTAT
(13a)	<i>Me</i>	<i>nauroimme</i>	<i>vatsamme</i>	<i>kipeiksi.</i>
	nous-NOM	avons ri	ventre-ACC-PL-POS	douloureux-PL-TRA
	« Nous avons ri jusqu'à en avoir mal au ventre. »			
(13b)	<i>He</i>	<i>itkivät</i>	<i>silmänsä</i>	<i>punaisiksi.</i>
	elles-NOM	ont pleuré	œil-ACC-PL-POS	rouge-PL-TRA
	« Elles ont pleuré jusqu'à en avoir les yeux rouges. »			

- (13c) *Pekka käveli jalkansa väsyksiin.*
 Pekka-NOM a marché jambe-ACC-PL-POS fatiguée(-PL)-ILL
 « Pekka a marché jusqu'à en avoir les jambes fatiguées. »

Pentti Leino (1991) a estimé que le complément à l'accusatif et le complément de résultat formaient un ensemble qui peut être rapproché de la forme nommée « nominatif absolu », comme *vedet silmissä* « les larmes aux yeux » en (14a). En (14b), les éléments *vatsamme kipeiksi* formeraient alors une sorte d'« accusatif absolu », qui fonctionnerait dans la phrase comme un complément circonstanciel. À la différence du « nominatif absolu », qui est une forme statique, désignant un état, l'« accusatif absolu » est une forme dynamique qui indique le changement auquel conduit l'action exprimée par le verbe.

- | | SUJET | VERBE | NOMINATIF ABSOLU | |
|-------|--|------------------|------------------|------------------|
| (14a) | <i>Me</i> | <i>nauroimme</i> | <i>vedet</i> | <i>silmissä.</i> |
| | nous-NOM | avons ri | eau-NOM-PL | œil-PL-INE |
| | « Nous avons ri les larmes aux yeux. » | | | |

- | | SUJET | VERBE | « ACCUSATIF ABSOLU » | |
|-------|---|------------------|----------------------|-------------------|
| (14b) | <i>Me</i> | <i>nauroimme</i> | <i>vatsamme</i> | <i>kipeiksi.</i> |
| | nous-NOM | avons ri | ventre-ACC-PL-POS | douloureux-PL-TRA |
| | « Nous avons ri jusqu'à en avoir mal au ventre. » | | | |

3.2.3. Valence objet et objet extrinsèque

Leino (1991) a examiné aussi des phrases dans lesquelles il semblerait qu'il y ait deux compléments d'objet, comme en (15a) et en (15b) :

- | | SUJET | VERBE | PARTITIF | ACCUSATIF | RÉSULTAT |
|-------|--|-------------|---------------|-----------------|-------------------|
| (15a) | <i>Pekka</i> | <i>luki</i> | <i>kirjaa</i> | <i>silmänsä</i> | <i>kipeiksi.</i> |
| | Pekka-NOM | a lu | livre-PAR | œil-ACC-PL-POS | douloureux-PL-TRA |
| | « Pekka a lu le livre jusqu'à en avoir mal aux yeux. » | | | | |
| (15b) | <i>Lapsi</i> | <i>joi</i> | <i>maitoa</i> | <i>vatsansa</i> | <i>täyteen.</i> |
| | enfant-NOM | a bu | lait-PAR | ventre-ACC-POS | plein-ILL |
| | « L'enfant a rempli son ventre avec du lait. » | | | | |

	SUJET	VERBE	PARTITIF	DURÉE
(15c)	<i>Pekka</i>	<i>luki</i>	<i>kirjaa</i>	<i>tunnin.</i>
	Pekka-NOM	a lu	livre-PAR	heure-ACC
	« Pekka a lu le livre pendant une heure. »			

	SUJET	VERBE	ACCUSATIF	ACCUSATIF	RÉSULTAT
(15d)	<i>Pekka</i>	<i>luki</i>	<i>*kirjan</i>	<i>silmänsä</i>	<i>kipeiksi.</i>
	Pekka-NOM	a lu	livre-ACC	œil-ACC-PL-POS	douloureux-PL-TRA

En (15a), le verbe *lukea* « lire » régit le complément d'objet *kirjaa* « livre » ; le deuxième complément, *silmänsä* « ses yeux », qui, vu sa forme accusative, pourrait être un complément d'objet, ne semble pas sélectionné par le verbe *lukea*. De même, en (15b), l'objet *maitoa* est sélectionné par le verbe *juoda* « boire », alors que le complément à l'accusatif *vatsansa* « son ventre » ne l'est pas (cf. (11)).

Leino compare ce type de phrases à celles qui comportent un complément de durée (15c) : lorsque la phrase décrit un procès dans son déroulement, sans envisager son point final, le verbe peut être accompagné d'un complément de durée à l'« accusatif » (nommé *OSMA* → *objektinsijainen määrän adverbiali* par les grammairies finnoises³). Il est à noter que le complément d'objet et le complément de durée se distinguent par leur forme : le premier est au cas partitif (l'aspect étant non borné) et le deuxième est à l'accusatif.

Un phénomène du même type s'observe dans les phrases en (15a) et en (15b). Le complément d'objet sélectionné par le verbe est obligatoirement au partitif (cf. (15d)) : le verbe avec sa *valence objet* décrit une activité, un procès envisagé dans son déroulement, et non pas un changement. La deuxième partie de la phrase, formée du complément à l'accusatif et du complément de résultat, indique un changement que provoque l'activité exprimée par la première partie de la phrase. Ce changement constitue le point d'arrêt de l'activité, qui, elle-même, n'a pas atteint son point final (« Pekka a dû arrêter la lecture avant d'avoir

³ Il s'agit d'un complément circonstanciel de « mesure » dont la forme (« accusatif »/partitif) varie selon les mêmes types de critères que la forme d'un complément d'objet indiquant une opposition quantificationnelle (non aspectuelle) « accusatif »/partitif (voir Hakulinen et al. 2004, pp. 926-927).

terminé le livre à cause de ses yeux qui ont commencé à lui faire mal »).

Du point de vue syntaxique, la deuxième partie de la phrase peut être analysée comme un « accusatif absolu », comme l'a proposé Leino dans son ouvrage de 1991, antérieur à la percée de la grammaire constructionnelle en Finlande, c'est-à-dire comme une forme sans verbe ayant la fonction de complément circonstanciel. Une deuxième solution est de prévoir la possibilité d'avoir, dans le moule résultatif, deux compléments d'objet, une *valence objet* au partitif, sélectionnée par le verbe, et un deuxième objet à l'accusatif dont la présence se fonde sur le moule et qui peut être nommé *objet extrinsèque* (Pälsi 2000) :

	SUJET	VERBE	VALENCE	OBJET	OBJET EXTRINSÈQUE	RÉSULTAT
(15f)	<i>Pekka</i>	<i>luki</i>	<i>kirjaa</i>		<i>silmänsä</i>	<i>kipeiksi.</i>
	Pekka-NOM	a lu	livre-PAR		œil-ACC-PL-POS	douloureux-PL-TRA
	« Pekka a lu le livre jusqu'à en avoir mal aux yeux. »					

3.2.4. *Emploi typique*

Comme le moule possessif, le moule résultatif est une forme productive (pour les contraintes syntaxiques et sémantiques, voir Pälsi 2000). Dans les occurrences les plus typiques, l'objet extrinsèque est réalisé par un nom désignant une partie du corps (voir (11b), (13), (15a)-(15b)) ou par le pronom réfléchi, comme en (16). Autrement dit, les phrases expriment un procès dans lequel le sujet agit en provoquant un changement qu'il subit lui-même. Mais d'autres types d'objets extrinsèques sont également possibles, comme le montrent les exemples en (11a), en (12b) ou encore en (17) :

	SUJET	VERBE	OBJET EXTRINSÈQUE	RÉSULTAT
(16a)	<i>Poika</i>	<i>oli juossut</i>	<i>itsensä</i>	<i>hengästyksiin.</i>
	garçon-NOM	avait couru	lui-même-ACC-POS	essoufflement-ILL-PL
	« Le garçon avait couru à en perdre le souffle. »			

	SUJET	VERBE	OBJET EXTRINSÈQUE	RÉSULTAT
(16b)	<i>Pekka</i>	<i>joi</i>	<i>itsensä</i>	<i>humalaan.</i>
	Pekka-NOM	a bu	lui-même-ACC-POS	ivresse-ILL
	« Pekka s'est soûlé. »			

- | | SUJET | VERBE | OBJET EXTRINSÈQUE | RÉSULTAT |
|-------|--------------|---------------|-------------------|--|
| (16c) | <i>Hanna</i> | <i>lauloi</i> | <i>itsensä</i> | <i>Suomen edustajaksi</i> |
| | Hanna-NOM | a chanté | elle-même-ACC-POS | représentante-TRA de la Finlande |
| | | | | <i>Euroviisujen finaaliin.</i> |
| | | | | finale-ILL du concours Eurovision |
| | | | | « Hanna s'est fait élire représentante de la Finlande pour la finale du concours Eurovision de la chanson. » |
| | | | | |
| | SUJET | VERBE | OBJET EXTRINSÈQUE | RÉSULTAT |
| (17) | <i>Myyjä</i> | <i>puhui</i> | <i>meidät</i> | <i>pyörryksiin.</i> |
| | vendeur-NOM | a parlé | nous-ACC | étourdi(-PL)-ILL |
| | | | | « Le vendeur nous a étourdis de paroles. » |

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous avons évoqué trois notions utiles dans la description du verbe finnois : d'une part, la valence verbale, et d'autre part, le moule phrasique et le moule de complémentation. Les moules sont des schémas constructionnels qui sont dotés d'un sens indépendamment du lexique qui les réalise. Il existe des moules phrastiques, tel le moule possessif, qui permettent de décrire des phrases dans l'analyse desquelles les catégories syntaxiques traditionnelles sont peu utiles, et il existe des moules de complémentation, c'est-à-dire des environnements syntaxiques, tel le moule résultatif, qui permettent d'utiliser divers types de verbes en modifiant leurs propriétés valencielles inhérentes.

ABRÉVIATIONS

ACC	accusatif
ADE	adessif
ALL	allatif
ILL	illatif
INE	inessif
NOM	nominatif
PAR	partitif
PL	pluriel
POS	suffixe possessif
SG	singulier
TRA	translatif

SYSTÈME DES CAS LOCAUX

		QUALITÉ →		
		cas internes « lieu clos »	cas externes « lieu ouvert »	cas généraux (sens locatif) « état »
DIRECTION ↓				
cas statiques	« position » <i>siellä</i>	INESSIF <i>talo-ssa</i> « dans la maison »	ADESSIF <i>pöydä-llä</i> « sur la table »	ESSIF <i>olla kauka-na</i> « être loin » <i>olla tervee-nä</i> « être en bonne santé »
	cas dynamiques	« mouvement à partir de » <i>sieltä</i>	ÉLATIF <i>talo-sta</i> « de la maison »	ABLATIF <i>pöydä-ltä</i> « de la table »
« mouvement vers » <i>sinne</i>		ILLATIF <i>talo-on</i> « dans la maison »	ALLATIF <i>pöydä-lle</i> « sur la table »	TRANSLATIF <i>lähteä kaua-ksi</i> « partir loin » <i>tulla tervee-ksi</i> « retrouver la santé »

RÉFÉRENCES

- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean, EYNDE Karel van den, 1987, *Pronom et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, Paris : SELAF.
- DUVALLO Outi, 2006, *Le pronom anaphorique et l'architecture de l'oral en finnois et en français*, Paris : ADÉFO/L'Harmattan.
- EYNDE Karel van den, MERTENS Piet, 2003, « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal », *French Language Studies*, 13, pp. 63-104.
- GOLDBERG Adele E., 1995, *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago : University of Chicago Press.
- HAKULINEN Auli, VILKUNA Maria, KORHONEN Riitta, KOIVISTO Vesa, HEINONEN Tarja Riitta, ALHO Irja, 2004, *Iso suomen kielioppi*, Helsinki : SKS.
- LEINO Pentti, 1991, *Lauseet ja tilanteet : suomen objektin ongelmia*, Helsinki : SKS.

PAJUNEN Anneli, 2001, *Argumenttirakenne : asiaintilojen luokitus ja verbien käyttäytyminen suomen kielessä*, Helsinki : SKS.

PÄLSI Marja, 2000, « Finnish Resultative Sentences », *SKY Journal of Linguistics*, 13, pp. 211-250.

TARVAINEN Kalevi, 1977, *Dependenssikielioppi*, Helsinki : Gaudeamus.

RÉSUMÉS

The concept of *mould* in the description of Finnish verbal constructions

This paper aims to present three tools that are useful for the description of Finnish verbal constructions: verbal valency, sentence mould and complementation mould. The term *mould* (*muotti*) was introduced in Finnish linguistics in the *Big Finnish Grammar* by Hakulinen et al. (2004). It refers to a construction scheme that carries a sense independently from the lexical items which realise it. Indeed, there are verbal units that cannot be explained satisfactorily by the valency approach, in which the verb is conceived as an element selecting its complements and imposing on them syntactic and semantic features, and whose capacity to govern is indissociable of its lexical content. Sentence moulds, like the possessive mould, allow description of verbal constructions in the analysis of which the traditional syntactic categories (e.g. subject) are not very useful. Complementation moulds, like the resultative mould, are syntactic environments in which different kinds of verbs can be used by modifying their inherent valency properties.

Malli mõiste soome verbitarindite kirjeldamisel

Käesolev artikkel tutvustab kolme mõistet, mida kasutatakse soome verbitarindite kirjeldamisel – verbi valentsi, lausemalli ning laiendamismalli. Termin “mall” (*muotti*), mille pakkus välja A. Hakulineni jt. poolt koostatud *Iso suomen kielioppi* (2004), tähistab sellist tarindimudelit, mis kannab tähendust olenemata sõnadest, mis seda realiseerivad. Nimelt on olemas verbiga seotud üksusi, mida ei saa rahuldaval viisil seletada valentsiteooriaga, mille järgi verb omab leksikaalsest sisust lahutamatu konstrueerimisvõimet, selekteerib laiendid ning surub neile peale teatud süntaktilisi ning semantilisi jooni. Lausemallid (nt. omajamall) võimaldavad kirjeldada selliseid lauseid, mida ei saa süntaksi tavamõistete abil analüüsida. Laiendamismallid (nt. resultatiivi-

mall) on süntaktilised ümbrused, milles võib kasutada mitmesuguseid verbe, muutes nende tavalisi valentsiomadusi.